

De Berlin à Paris



- regards croisés sur des parcours migratoires



une infolettre proposée par l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (*iriv*)- www.iriv.net

directrice de la publication : dr Bénédicte Halba, présidente de l'*iriv*

rédatrice et initiatrice de l'infolettre : Diomar Gonzalez Serrano, administratrice de l'*iriv*, correspondante à Berlin

Cette infolettre est accessible sur: www.iriv.publications.net

© *iriv*, Paris- Berlin, septembre 2016

De Berlin à Paris ... et vice versa

A l'initiative de sa correspondante en Allemagne, l'Iriv a le plaisir de vous présenter ce nouveau projet éditorial pour découvrir Berlin, son histoire et celle de ses habitants à partir du point de personnes arrivées récemment ou depuis longtemps dans la capitale allemande mais aussi de ses « autochtones ». Dans notre infolettre "*De Berlin à Paris ... Et vice versa*", nous souhaitons présenter, depuis un pays voisin, les façons dont sont vécues les dynamiques d'un processus d'interculturalité. Cette présentation nous permettra de réfléchir sur les points communs et les différences qui existent avec la France.

Berlin (comme beaucoup d'autres villes européennes) est devenue une ville multiculturelle, habitée non seulement par des autochtones mais aussi par des personnes venues du monde entier. C'est la convergence entre l'histoire particulière d'une ville, Berlin et celle d'un pays, l'Allemagne. En enquêtant sur Berlin, on découvre la dynamique de ses citoyens, leur culture, leur mode de vie, on dispose d'une documentation prolifique qui rend compte de son histoire et de ses protagonistes. Certaines personnes ont pris des décisions cruciales dans la sphère politique, mais aussi dans le monde de l'économie, l'industrie, la science, l'art, la philosophie, la religion, l'éducation ou le spectacle. Mais Berlin est avant tout une ville habitée par des personnes ordinaires qui mènent une vie normale et quotidienne. C'est une ville cosmopolite.

"*De Berlin à Paris ... Et vice versa*" souhaite donner la parole à des personnes plongées dans le quotidien de leur ville ; des citoyens allemands ou bien des personnes venues de différentes parties du monde, qui ont en commun d'avoir choisi cette ville comme espace de vie. Elles partageront avec nous des anecdotes sur leurs parcours et leurs contextes de vie - historique, familial, subjectif, social, économique. Elles nous expliqueront comment elles se sont impliquées dans la ville. Cet espace cherche à faire découvrir la construction de un tissu interculturel si changeant.

"*De Berlin à Paris ... Et vice versa*" cherche à mettre en valeur les rencontres de mondes initialement distants, qui finissent par se combiner dans l'espace et le temps, une interaction quotidienne, générée par chaque citoyen qui fait partie de cette ville capitale. Les contributions de nos invités nous aideront à comprendre la manière dont se construit cet univers cosmopolite berlinois, et comment il est vécu par ses habitants. Certains des participants ont désiré signer de leur propre nom, d'autres ont préféré conserver l'anonymat pour préserver leur vie privée.

Pour faire un pont avec la France, nous présenterons dans une rubrique pratique des informations utiles pour les publics migrants à Paris et à Berlin.

Dr. Bénédicte Halba

Présidente fondatrice de l'Iriv

Co-fondatrice du club de l'iriv à la Cité des Métiers

Diomar Gonzalez Serrano

Administratrice de l'Iriv & Correspondante en Allemagne

Co-fondatrice du club de l'iriv à la Cité des Métiers

Entre le Chili et Berlin, un temps de réconciliation

par Diomar González Serrano, Berlin, août 2016

Manuel est né en 1947 à Rere, au Chili. Sa famille vivait de la culture et des produits de la terre. Elle faisait travailler des paysans ce qui lui a permis de nouer une proximité avec le monde rural. Cette expérience a éveillé en lui non seulement un grand respect et une solidarité envers ces travailleurs, mais aussi une révolte contre les mauvais traitements que certains propriétaires infligeaient aux paysans.

Très tôt, Manuel s'est rebellé contre les différences sociales et économiques flagrantes existaient entre une minorité de grands latifundistes, et une majorité de travailleurs plongés dans la pauvreté. Il a adhéré très jeune à un mouvement politique d'étudiants.

Plus tard, son intérêt pour le travail social l'a amené à s'inscrire à la Faculté de Sociologie de l'Université de Concepción. À la fin de ses études, il a conçu un projet destiné à favoriser l'accès des paysans adultes à une éducation basique, mais aussi à un enseignement supérieur.

Ce projet a été validé par l'Université mais il a été interrompu avec le nouveau régime militaire qui était en train de s'imposer. Manuel s'est organisé pour résister avec le mouvement de gauche chilien -le MIR-, qui défendait l'égalité entre les classes sociales. Plus tard, en septembre 1973, le coup d'Etat installa la junte militaire. Manuel était alors marié et avait deux enfants - une fille de deux ans, et un garçon d'un an.

Pour Manuel, le coup d'Etat militaire a signifié l'entrée dans *"une période d'existence entre la vie et la mort"*. Il dut se cacher mais fut tout de même emprisonné pendant deux mois : *"J'ai été violenté et humilié psychologiquement"*. Sa femme a réussi à le faire libérer grâce à l'un de des anciens professeurs jésuites. Il les a aidés à se réfugier en Argentine. *"Quand il m'a retrouvé, il m'a dit, étonné: `Les morts vivent!`. Nous visions dans une telle ambiance de panique, toujours exposés au pire"*.

Pendant son séjour en Argentine, il a cherché à obtenir l'asile politique à Cuba. Mais le processus était long et pénible. Un jour, Manuel a rencontré par hasard un ancien professeur de son Université, qui l'a mis en contact avec un professeur allemand, membre de la Friedrich Ebert Stiftung FES -Fondation sociale démocratique internationale. Elle cherchait à aider les victimes de la dictature chilienne. Il lui a offert une bourse pour étudier à l'Université technique de Berlin -UTB.

Mais la situation politique en Argentine se dégradait avec finalement un coup d'Etat militaire en 1976. Pour Manuel et sa famille, *" Les possibilités de rester en Amérique latine se réduisaient, seule restait viable la proposition allemande"*. C'est ainsi qu'en mai 1974, ils sont partis à Berlin. Manuel et sa femme ont étudié l'allemand à l'UTB, leurs enfants ont été admis dans une crèche berlinoise, où ils ont connu un processus d'insertion positif. En 1976, Manuel a commencé à étudier la physique à la TUB, des études inachevées avec la fin de sa bourse. Par la suite, il a travaillé au sein de l'Université, comme jardinier, gardien, réceptionniste, et enfin dans l'administration

A propos de leur arrivée Manuel dit : " *Je ne connaissais pas la situation socioculturelle et politique de Berlin, ni celle de l'Allemagne en général. Je me suis retrouvé dans une ville marquée par la division et l'occupation internationale face à un mur physique qui symbolisait cette division.* ".

Son arrivée à Berlin-Ouest a provoqué un rejet de la part de ses anciens collègues chiliens, qui avaient choisi Berlin-Est. " *Cela m'a amené à remettre en question les fondements du socialisme, et la façon de les interpréter. J'ai étudié Karl Marx dans sa langue d'origine. Je l'ai alors compris comme une philosophie, au de-là d'une simple recette, d'un catéchisme ou d'une religion. J'ai donné plus d'importance à l'analyse des processus en jeu.* ".

Dès son arrivée à Berlin, Manuel a adhère au Réseau de soutien au Chili - Comité Chili. Pourtant il affirme : " *Je ne me sentais pas vraiment concerné. L'exil m'a confronté à un problème existentiel. Qui suis-je? J'ai senti qu'il me manquait quelque chose de fondamental. J'avais l'impression de porter un masque. Intérieurement, je me sentais brisé par la perte de mon projet social au Chili - mon combat pour la classe des travailleurs et des paysans* ".

Après cinq années en Allemagne, un jour sa fille le surprend avec ces mots : « *Papa pourquoi ne te décides-tu pas à vivre ici?* », Et il lui a répondu ' *Mais si, je vis ici !* » Elle lui a répliqué « *Non, tu ne vis pas ici. Tu vis en pensant au Chili et à l'Amérique-latine* ». Ces mots ont été des révélateurs : " *Je les ai écoutés comme une vérité. Ce jour-là, je me suis réconcilié avec ma nouvelle vie. J'ai voulu m'intégrer à Berlin et à ses habitants. Je me suis intéressé davantage à l'histoire et aux problèmes de la ville. J'ai continué à travailler, mais avec une autre vision, et une autre position dans la vie.* "

J'ai appris à connaître ces allemands solidaires et j'ai découvert que leur triste expérience de la guerre expliquait leur solidarité avec les exilés d'autres guerres. Ils sont comme toutes les personnes du monde: pétris de contradictions. La langue ne fait pas de différence ".

" *Lorsque la dictature chilienne s'est terminée, en 1990, nous avons la possibilité d'y retourner. Mais nous avons voulu rentrer d'une manière digne et organisée. Nous avons demandé un soutien économique du Chili et de l'Allemagne. Mais cette promesse n'a pas été tenue. J'ai été déçu et n'ai plus voulu retourner au Chili. Je me suis investi davantage dans ce grand mouvement social, politique et culturel, qu'a été la réunification allemande.* "

Avec le temps, le mouvement social de Berlin finissait par se calmer; de même, le mouvement pro-Chili se modérait. Manuel, qui continuait à s'informer sur la situation au Chili, sentait bien qu'il n'y avait aucune espoir de voir se réaliser les réformes qu'il souhaitait pour son pays : " *Ni réforme agraire, éducative ou électorale, ni intention de concevoir une Assemblée Nationale Constituante, etc. Cela m'amena à décider que plus jamais je ne retournerais au Chili ; même pas en vacances. Je préférerais rester avec mon nouveau cercle d'amis* ".

La dictature et l'exil ont laissé des traces dans son histoire : " *Ils m'ont fait sortir par la force du pays où je m'étais préparé à donner le meilleur de moi-même. Mon projet social n'a pas abouti* ». L'exil a aussi eu des bienfaits: " *J'ai réussi à sauver ma vie et celle de ma famille. Mes enfants sont bien organisés. Les deux parlent espagnol et voyagent en Amérique latine. Je transmets aux jeunes une partie des apprentissages que m'a laissée mon expérience politique. Je participe à des activités politiques et culturelles pour le Chili aujourd'hui.* "

J'apporte mon soutien à une association dédiée aux femmes ressortissantes de différents pays. Elles sont comme une deuxième famille. Je suis devenu une personne plus cosmopolite et relativiste. Après 42 ans d'exil, je ne regrette rien de ce que j'ai fait dans ma vie."

Notes complémentaires sur le texte :

Sur la dictature au Chili dans les années 70 : « *Deux mois après le début de la dictature est sorti un décret qui réservait à l'autorité administrative le pouvoir de décider qui peut ou ne pas vivre au Chili, en tenant en compte des questions de sécurité. Et dans le cas de ceux qui avaient été expulsés, ou qui avaient abandonné le pays d'une manière irrégulière, ils ne pouvaient pas rentrer au pays sans l'autorisation de la même instance...* ».

En ligne : <http://chile.exilio.free.fr/> Traduction du décret réalisée par D. Gonzalez Serrano

Pour en savoir plus sur la Fondation allemande créée au Chili : <http://fes.cl/pages/quienes-somos/fes-en-chile.php>

Mur de Berlin : Division de l'Allemagne pendant la guerre froide (1945-1989).

Pour en savoir plus : <http://www.dw.com/es/divisi%C3%B3n-de-alemania-durante-la-guerra-fr%C3%ADa-1945-1989/a-2309746>

On estime qu'environ 7.000 chiliens sont arrivés en Allemagne, fuyant la dictature. Environ 4.000 ont été accueillis par la République Fédérale Allemande (RFA) et les 3.000 autres ont trouvé asile politique dans la République démocratique Allemande (ex RDA). ACNUR 2.000.

Centres des soutiens chiliens qui ont été créés en Allemagne: Kinderhilfe Chile Frankfurt. Chile-Komitee de Berlin occidental, y Hamburg. Chile-Solidarität en Münster, Kiel y Düsseldorf. Pioneros Chilenos en Berlín Oriental.

GARAY C. *Sol Marina. Memoria y Exilio de la obra de escritores exiliados en Alemania entre 1973 et 1989. Una apertura al otro. Tesis Doctoral. Departamento de lingüística general, lenguas modernas. Universidad Autónoma de Madrid. Madrid 2001. Pág. 122. Documento en línea.* En français : Garay C. Sol Marina. Mémoire et exil, œuvres des écrivains exilés en Allemagne entre 1973 et 1989 : Une ouverture à l'autre. Thèse Doctorale. Département de linguistique générale, langues modernes. Université Autonome de Madrid. Madrid 2011. Page 122. En ligne. Traduction par D. Gonzalez Serrano

PROGNON, Nicolas. *Les exilés chiliens en France: approche sociologique.* Texte en ligne : <http://www.histoire-immigration.fr/des-dossiers-thematiques-sur-l-histoire-de-l-immigration/les-exiles-chiliens-en-france-approche-sociologique>

Dans les années 1980, on compte 374 .785 personnes exilées. Cela comprend par exemple, en Argentine : 207.000 personnes ; Aux Etats-Unis : 2.127 ; en France : 15.000 ; en Allemagne 758, en Colombie 200. Voir le rapport statistique et des années dans les informations disponibles en ligne : <http://www.probidadenchile.cl> Traduction par D. Gonzalez Serrano

L'information sur les exilés chiliens à Berlin est rassemblée au Centre de recherche et de documentation Chili -Amérique latine -FDCL-. Forschungs- und Dokumentationszentrum Chile-Lateinamerika . <http://fdcl-berlin.de/>



Cadre légal de la migration en Allemagne

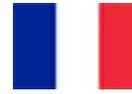
L'Allemagne a adopté deux lois importantes pour redéfinir sa politique d'Intégration depuis 2000.

La première concerne la loi de nationalité et date de janvier 2000. Elle est en relation directe avec l'acquisition de la nationalité allemande par choix, à partir du droit du sol, ou par naturalisation. Cette loi autorise les enfants de parents étrangers nés sur le territoire allemand à acquérir la nationalité allemande en plus de la nationalité de leurs parents. Mais entre 18 et 23 ans, ils devront choisir une seule nationalité (1).

La deuxième loi date de janvier 2005. Elle délimite et régleme le séjour et l'intégration des citoyens de l'Union européenne et des étrangers (2). Elle reste très attachée au principe du droit du travail : elle favorise le maintien sur le territoire allemand des personnes hautement qualifiées, des entrepreneurs, qui veulent y travailler. C'est par exemple le cas des étudiantes qui souhaitent faire des formations spécialisées puis faire un stage ou travailler. Pour les personnes peu ou pas qualifiées, même aussi pour les personnes demandeurs d'asile l'accueil reste très restrictif. La participation à des cours d'apprentissage de langue allemande, de connaissance de la culture, de la politique et de la société allemande sont requis.

Sources : (1) Prat-Erkert C., 2008, Droit du sol et droit du sang en Allemagne : les réformes récentes du droit de la nationalité, disponible sur le site La Clé des langues <http://cle.ens-lyon.fr>

(2) Gesetz zur Steuerung und Begrenzung der Zuwanderung und zur Regelung des Aufenthalts und der Integration von Unionsbürgern und Ausländern .



Cadre légal de la migration en France

La loi relative au droit des étrangers en France a été promulguée le 8 mars 2016.

Son titre I^{er} relatif à l'accueil et au séjour regroupe les dispositions relatives à l'accueil et à l'intégration et à la carte de séjour pluriannuelles. Les dispositions de ce titre créent un parcours d'intégration républicaine dans lequel l'étranger s'engage, et dont le socle est le contrat d'intégration républicaine. Son respect, associé aux autres conditions requises, permet la délivrance d'une carte de séjour pluriannuelle de 2 à 4 ans après un an de séjour régulier. La carte passeport-talent, d'une durée maximale de 4 ans est créée afin d'attirer les talents et les membres de leur famille. La recherche d'emploi ou la création d'entreprise par les étudiants à l'issue de leurs études en France sont facilitées. Enfin la procédure "étrangers malades" est rénovée, l'avis sur le dossier du demandeur étant désormais confiée à l'Office français de l'immigration et de l'intégration.

Son titre II regroupe les dispositions relatives aux étrangers en situation irrégulière. Il équilibre l'efficacité accrue de l'action administrative avec le renforcement de la protection des droits et libertés. A cette fin, il améliore la lisibilité du droit de l'éloignement et renforce la sécurité juridique des procédures. En respectant les compétences de l'autorité judiciaire, il ouvre à l'autorité administrative des procédures nouvelles et efficaces tout en limitant le recours à la rétention. Lorsque cette mesure doit néanmoins être mise en œuvre, la loi renforce l'effectivité de la protection des libertés individuelles par le juge judiciaire. Il crée une peine d'emprisonnement et une amende pour utilisation frauduleuse d'un document d'identité appartenant à un tiers, pour le titulaire du document et l'utilisateur, renforçant ainsi les moyens de lutte contre la fraude.

Source : <http://www.immigration.interieur.gouv.fr/Immigration/Loi-du-7-mars-2016-relative-au-droit-des-etrangers-en-France>



L'iriv propose chaque mois un club à la Cité des Métiers à Paris - ***Valoriser son parcours migratoire - de l'expérience à la compétence***".

Il s'adresse à des personnes ayant eu un parcours migratoire- nationaux ou ressortissants étrangers.

A partir d'un outil et une méthode, et des stratégies d'éducation et de formation développées dans le cadre de projets européens, il permet de valoriser une expérience migratoire en l'exprimant en termes de compétence.

L'esprit du club proposé par l'***iriv*** est de promouvoir un échange de témoignages entre les participants, de présenter des outils et stratégies développés lors de projets européens, d'informer les participants sur les démarches nécessaires pour améliorer leurs chances sur le marché du travail. Depuis 2012, l'outil et la méthode ont été améliorés grâce aux retours d'expérience des participants: le portfolio Migrapass (proposé dès 2012) a été enrichi par les apports du projet Allinhe centré sur l'accès à la VAE (2013) puis par le projet Valbuk (2013-2015) qui s'adresse à des publics moins qualifiés, puis par le projet Di&Di qui met l'accent sur les moyens de surmonter les discriminations en promouvant la diversité (201-2015) ou le projet Vintage qui insiste sur les apprentissages linguistiques (2014-2016). En 2016, l'accent est mis sur les compétences clés grâce à l'expérimentation du projet Key Tutors (2015-2017)

Pour en savoir plus : <http://club-iriv-paris.blogspot.fr/>

Club co-fondé par Bénédicte Halba et Diomar Gonzalez Serrano (2012-2016).

